



AXEDEC SAS

8 rue de l'amitié 97490 Saint-Clotilde

SIRET : 801 608 415 00015

N° déclaration d'activité : 98 97 04198 97

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Préparation à l'**UE 4 – Comptabilité et Audit** du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), niveau Master.

PUBLIC VISE PAR LA FORMATION :

Comptables et experts-comptables stagiaires (licence ou équivalent au minimum)

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

→ **Lieu de la formation** : 8 rue de l'amitié 97490 Sainte-Clotilde

→ **Période de formation** : du 3 juillet au 17 octobre 2020

→ **Durée de la formation** : 112 heures

SUIVI DE LA REALISATION :

Des feuilles d'émargement sont prévues pour chaque demi-journée de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Les cours auront lieu dans une salle de 18 places, climatisée et appropriée, comprenant tables, chaises, *paperboard*, vidéo-projecteur.

Un support de cours répondant aux exigences du référentiel du diplôme (Bulletin Officiel n° 25 du 26 juin 2019) sera remis aux stagiaires avant le début de la formation. Les points essentiels seront abordés sous forme de cas ce qui permettra un échange constructif entre formateurs et stagiaires.

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE :

Cette formation a pour but de préparer les stagiaires à l'épreuve nationale d'une durée de 4 heures, fixée tous les ans, la dernière semaine du mois d'octobre. Les résultats nationaux sont diffusés vers la mi-décembre.

L'organisme de formation AXEDEC prévoit en fin de parcours une mise en situation d'examen sous forme de trois études de cas de 4 heures avec correction immédiate faite par un ou plusieurs formateurs.

PROGRAMME DE FORMATION :

Durée : 112 heures

| Contenu du programme | | Durée |
|--|--|--------------|
| 1. Opérations de restructurations | <ul style="list-style-type: none"> - Différentes formes de regroupement entre sociétés commerciales - Cas particuliers des fusions entre sociétés comportant des participations préalables - Parité d'échange et versement éventuel de soulte - Différents modes de comptabilisation des apports - Rétroactivité des fusions - Traitement comptable des fusions - Bilan après regroupement | 16 h |
| 2. Comptes de groupe : approche en normes françaises et internationales | <ul style="list-style-type: none"> - Généralités sur la consolidation - Formes de contrôle et méthodes de consolidation - Les retraitements préalables aux opérations de consolidation liées aux différences entre PCG et Règlement 99-02 du CRC et entre PCG et IFRS - Les retraitements d'élimination liés aux opérations de consolidation - La fiscalité différée - L'écart de première consolidation - La variation du pourcentage d'intérêt et du périmètre de consolidation - Le partage des capitaux propres dans les cas de participations multiples - Les documents de synthèse consolidés - Les comptes combinés | 54 h |
| 3. Audit | <ul style="list-style-type: none"> - Typologie des missions et organisation de la profession - Principes fondamentaux de comportement des CAC et des EC - La démarche générale d'audit | 24 h |
| Traitement des études de cas | | 18 h |